

Troisième partie

Quelle place tient l'appropriation de l'espace dans les mécanismes de reproduction sociale? Quel rôle attribuer à l'espace, notamment de résidence, dans la mise en scène des positionnements sociaux? Les textes présentés dans cette partie s'inscrivent pour une large part dans le prolongement de ces questionnements.

Le texte de Michaël Bermond ouvre la discussion en rappelant le rôle que continue de jouer l'accès au foncier dans les stratégies de renouvellement des exploitations agricoles en France et dans la reproduction des inégalités sociales entre agriculteurs. On aurait pu penser que la diminution du nombre des agriculteurs jouerait dans le sens d'un affaiblissement de la pression foncière. C'était sans compter sur la Politique Agricole Commune qui, en attachant des droits à produire à la terre en même temps qu'elle exigeait des agriculteurs une compétitivité économique toujours plus grande au nom de la conquête des marchés, a exacerbé la concurrence foncière entre agriculteurs. Les difficultés d'accès au foncier continuent donc de caractériser les stratégies familiales de maintien dans la profession agricole.

La contribution de Samuel Delépine rappelle, pour sa part, que les processus d'appropriation de l'espace ne sont pas seulement le fait de groupes démographiquement et socialement dominants. Observant les stratégies résidentielles de la minorité tsigane dans quelques villes de Roumanie, il montre que les Tsiganes appartenant aux catégories sociales les plus défavorisées s'approprient les espaces urbains périphériques délaissés par les Roumains, entérinant des stratégies d'appropriation de l'espace davantage subies que choisies. La recherche rencontre ici la question du droit puisqu'une partie des Tsiganes occupe des logements de manière illégale. Le caractère contraint et socialement dévalorisé de leur localisation dans la ville apparaît avec d'autant plus de force que, dans le même

temps, la fraction la plus riche de la minorité tsigane se regroupe dans des quartiers différents, ceux de la centralité, comme pour manifester son appartenance aux classes sociales les plus aisées.

À partir de l'exemple de la villégiature balnéaire sur la Côte d'Émeraude, Jean-François Gaucher propose une lecture de l'évolution des villas balnéaires sur la longue durée en terme de trajectoires patrimoniales « inscrites dans une sociologie spécifique, celle de la bourgeoisie ». Si l'appropriation de l'espace est partie intégrante des stratégies de distinction sociale, les modalités de cette appropriation varient au cours du temps et font l'objet d'une redéfinition permanente, au gré des processus de valorisation/dévalorisation sociale de l'espace. Ce texte rappelle indirectement que l'on ne peut pas se livrer à une lecture de l'espace comme moyen et enjeu des luttes sociales en dehors d'une contextualisation historique de l'évolution des rapports sociaux.

Bien que relevant de champs thématiques et géographiques très différents, le texte d'Olivier Riolland ne va pas sans rappeler celui de Jean-François Gaucher. Il aborde la production d'un espace spécifique aux élites rurales du XIXe siècle: les parcs et châteaux de l'Ouest français. Son texte est intéressant à double titre: d'une part, il éclaire de manière convaincante l'enjeu d'une approche géographique des logiques de distinction sociale en montrant comment le désir de distinction qui anime les élites rurales trouve une traduction dans la mise en paysage de leur espace de résidence. D'autre part, il montre qu'en survivant à leurs promoteurs aujourd'hui disparus, les parcs et châteaux deviennent le produit d'une histoire dont les élites contemporaines tentent de devenir les nouveaux acteurs.